



## Renseignement par rapport à licenciement

-----  
Par LucasG

Bonjour , j'ai été injustement mis en mise à pied ( c'est un autre sujet ) sauf que le recommandé que j'attendais pour l'annonce de mon licenciement n'est jamais arrivé j'ai donc envoyé plusieurs mail sans réponse à mon entreprise pour savoir si je peux signer une décharge et que les papiers me sois remis en main propre . J'ai par la suite contacté un collègue qui est sur place pour aller voir la rh qui n'a pas souhaité m'avoir au téléphone et qui a répondu à mon collègue que ma demande par mail était en cours de validation pour que je puisse venir récupérer mes papiers . Je n'ai aucune nouvelle depuis , il faut savoir pour la petite précision que depuis l'entretien pour délibéré d'une sanction par la suite date d'un mois à peu près c'est pour vous dire l'attente ? Ma question est la suivante est ce que je peux aller sur place demander mes papiers car actuellement sans mes papiers qui justifie mon licenciement et les papiers destinés à France travail le mois prochain je n'aurais aucun revenue et donc je ne pourrais pas subvenir à mes besoins et mes factures .